# MAIRIE DE LIESLE

**Service Assainissement**

***Document et RIB à renvoyer à la mairie de LIESLE***

## MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

**Référence unique du mandat**

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA
**FR 50 ASS 669 186**

**Type de contrat** : **Redevance ASSAINISSEMENT Collectif**

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez **LA COMMUNE DE LIESLE** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la **Commune de LIESLE.**
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom, prénom :
Adresse :

Code postal :
Ville :
Pays :

DESIGNATION DU CREANCIER

**Commune de LIESLE**
**Service Assainissement**
**2, rue du Bourg-Sec**
**25440 LIESLE**

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

**Type de paiement** : Paiement récurrent/répétitif ☐

Paiement ponctuel ☐

Signé à :
Le

Signature :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT ) :

Nom du tiers débiteur :

**JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE** (au format IBAN BIC)

**Rappel :** *En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par* ***la commune de LIESLE, Service Assainissement.*** *En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec la* ***Commune de LIESLE.***

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

*Adresse postale : Mairie de Liesle - 2, rue du Bourg-Sec – 25440 LIESLE*
*Tél. : 03-81-57-42-52* *Courriel : lieslemairie@wanadoo.fr* *Site Internet : www.liesle.net*
*Ouverture au public : Lundi 8h-12h, 13h30-17h30 // Mercredi et Vendredi : 8h-12h* *Permanence téléphonique : Mardi de 8h-12h*